

## «Rennes et ses derniers seigneurs» un savant mais savoureux ouvrage de René Descadeillas

L'ouvrage historique que René Descadeillas fit publier en 1964 chez les éditions Privat reçut d'emblée un accueil unanimement chaleureux tel celui rendu dans les colonnes du *Midi-Libre* du 6 décembre sous la plume de Ramon Marti.

De format in-8° raisin, avec la couverture — brun et noir — occupée aux quatre cinquièmes par une vue panoramique de Rennes-les-Bains, et portant pour titre : « Rennes et ses derniers seigneurs », voici un important ouvrage de René Descadeillas, paru chez Edouard Privat, à Toulouse, et publié sous les auspices de la Faculté des lettres de la dite ville.

Ce livre, qui constitue la thèse de troisième cycle soutenue par l'auteur devant la Faculté, en juin 1962, a valu à l'érudite conservateur de notre bibliothèque municipale et du musée de la ville le doctorat de spécialité (histoire moderne).

La baronnie de Rennes (période 1730-1820) est étudiée dans ce riche document avec une extraordinaire profusion de détail, détails qui servent d'intéressant et utile contexte aux faits principaux et sont l'indispensable contribution du chroniqueur à cette tranche d'histoire « totale », c'est-à-dire politique, sociale et économique du fief de Rennes. C'est dans cet esprit de recherche de l'intégralité historique que René Descadeillas a analysé les hauts et les bas des gens et des terres de François d'Hautpoul, marquis de Blanchefort et seigneur de la baronnie étudiée.

Les 224 grandes pages du livre de René Descadeillas sont divisées en neuf chapitres dont les titres disent déjà bien qu'il s'agit là d'un travail méticuleux et méthodique : « La Baronnie de Rennes : le site et les hommes », « L'apogée », « Le déclin », « La dispersion », « Etat économique et social du pays de Rennes, en 1789 », « L'orage », « Les frères Fleury aux Bains-de-Rennes », « Mademoiselle de Rennes » et « La vie économique et l'opinion publique après le retour des Bourbons ».

### Pitance, droits et privilèges d'un petit seigneur

Ainsi conçue, cette savante compilation de faits historiques touchant un point précis des derniers vestiges féodaux n'est plus hors de portée pour le lecteur profane. En effet, le bouquin tout entier est parsemé de détails captivants qui, tout en demeurant rigoureusement « de l'histoire », n'en frisent pas moins un certain pittoresque. C'est ainsi que, page 33, on peut lire une curieuse énumération de droits et privilèges de François d'Hautpoul, baron de Rennes, lequel ne relevait que du roi et « était seigneur haut, moyen et bas justicier, avec tous les droits utiles qui dépendaient de la justice : amendes, confiscations, droit de sang, droit de déshérence et d'épave, droit de pêche et de chasse, aussi avec tous les droits honorifiques, comme celui d'autoriser les danses.

» Comme ses auteurs, il tenait la seigneurie directe et les droits utiles y attachés : droits de champart (part sur les gerbes de la récolte) ou d'aprier et de censive (féodalité), droits de lods (redevance perçue par le seigneur sur les héritages vendus) et de vente, égaux au sixième de la somme payée, droits de prélation, de mutation et d'option, de reconnaissance avec droits de banalité (emploi obligatoire et payant d'outillage appartenant au seigneur) et de corvée. Dans le pays, l'agrier était égal au neuvième des fruits récoltés, pris au sol, la corvée à quatre jours par an et par feu.

En tournant quelques pages au hasard, nous tombons sur la description de la vie « un peu frustée de nos hobereaux, qui ne différait pas beaucoup de celle des paysans aisés. De la volaille, des cufs, quelque gibier à la saison de la chasse, voilà l'ordinaire. Tout ce qui venait des rentes féodales, des menus suffrages des métairies, s'ajoutait aux produits de la basse-cour et de la garenne.

Les porcs fournis au titre de redevances procuraient le salé, le lard et la graisse dont on accommodait la soupe et les divers aliments, les jambons et la charcuterie. On consommait beaucoup de légumes, surtout les fèves qu'on faisait sécher, les pois et les lentilles dont le Pays de Sault était gros producteur.

» Comme dans toutes les demeures paysannes, on cuisait le pain au four. Les Hautpoules faisaient cultiver à Montasels une petite vigne qui leur donnait le vin ; ils en possédaient une autre à l'Horte, près de Rennes, mais, en raison de sa vieillesse, elle ne produisait presque plus rien. Du Pays de Sault leur venaient les fromages blancs, les pommes et les poires ; à la fin de l'hiver, les morilles qu'on faisait sécher. Tout le pays de Rennes, vers Pâques, produit en abondance des mousserons réputés, mets recherché dont nul ne faisait fi. Ajoutons les noix et les châtaignes, celles-ci surtout qu'on accommodait de diverses façons. Peu de viande de boucherie, ou seulement dans les grandes occasions ; à Alet, en 1747, on payait la livre de mouton 11 sous.

Au chapitre V, nous trouvons le mouvement démographique comparé des différents lieux de la baronnie, et notamment de Rennes, les Bains-de-Rennes, Grand et le Bézu. Nous y apprenons aussi qu'en 1755 Rennes comptait 23 laboureurs, 22 brasiers, 1 tailleur d'habits, 1 maçon, 1 maréchal-ferrant, 1 jardinier, 1 marchand et 7 valets ; que, en 1789, les terres de la baronnie s'étendaient sur 5.000 hectares environ et que sa population s'élevait à 555 habitants ; qu'un chef de famille payait de 2 à 5 livres (francs) d'impôt, suivant sa richesse ; qu'un tailleur était imposé pour 2 livres 10 sols (sous), autant un tisserand ou un valet ; qu'un certain veuve Rougé, marchande, était taxée à 1 livre 15 sols et 6 deniers (12 deniers = 1 sol).

Les histoires de fiscalité semblent être le fort de René Descadeillas :

« La déclaration du revenu consistait à indiquer la superficie des terres cultivables en grains, vignes et prés. On était dans l'usage, en raison de l'insuffisance des engrais, de n'en ensemen- cer, chaque année, que la moi- tié, et l'administration ne por- tait en compte que les surfaces emblavées. Le contribuable indi- quait sa récolte suivant un ta- rif qui taxait le setier de blé à 6 livres, le setier d'avoine à 4 livres, la charge de vin (109 li- tres 5) à 4 livres. Mais il dédui- sait du montant les quantités de grains nécessaires aux semen- ces et la moitié de ce qui res- tait, au prétexte des « frais de culture ». Du total, il soustrayait la taille de l'année. Le revenu déclaré consistait dans la diffé- rence. »

### Prix, salaires, pourboires et le don d'un mendiant

On trouve dans ce livre des faits méticuleusement précis mais aussi la légende. C'est ainsi qu'au sujet de l'introduction de la pomme de terre dans le pays, on peut lire : « Une légende veut que ce tubercule ait été introduit dans le diocèse d'Alet par un men- diant » et, plus loin, nous appren- ons qu'elle sert, avec le topinam- bour, également à la nourriture de l'homme et des bestiaux.

Bien plus prisées que les pom- mes de terre, diverses céréales étaient cultivées dans le pays et l'auteur de l'ouvrage se plaît à nous donner un aperçu de leur variété et de leur prix. A la veille de la Révolution, aux Bains-de-Rennes, la charge de vin coûtait 18 livres, l'hectolitre de blé 18, de seigle 18, de maïs 10 et d'avoine 5. Mais les Bains-de-Rennes était un lieu fort cher puisque ces grains valaient, à Rennes

(Rennes-le-Château), 12, 8, 8 et 4 livres respectivement.

A la même époque, un déjeu- ner coûtait 1 livre 12 sols à Alet, 18 sols à Quillan, 2 livres 12 sols dans la meilleure auberge de Li- moux, 1 livre 15 sols à Carcas- sonne, 2 livres 15 sols à Lézi- gnan. La chambre pour la nuit — « ou, plus exactement, un lit dans une chambre », écrit l'his- torien — revenait à 1 livre 16 sols à Espéranza, 19 sols à Limoux, 2 livres 11 sols dans une bonne auberge de Carcassonne et 3 li- vres 14 sols dans un hôtel de Castelnaudary. On donnait 8 sous de pourboire au serveur d'un re- pas et 16 à la femme de cham- bre.

Par rapport à ces dépenses, les salaires étaient bien bas. La journée était payée de 10 à 15 sous plus le vin dans le bas diocèse. Au pays de Rennes, où l'on ne donnait pas de vin, un maçon gagnait 1 livre 10 sous, un manoeuvre 12 sous 8 deniers, un laboureur 1 livre 15 sous et on touchait seulement 15 sous pour piocher et charrier du fumier une journée entière. La tonte des moutons était mieux payée : 1 li- vre 15 sous, mais on employait une femme à faire des fagots pour 6 ou 7 sous.

Ces données ne sont que de courts échantillons pris un peu au hasard parmi la fabuleuse somme de connaissances, infor- mations et données de toutes sor- tes concernant cette époque dans la baronnie de Rennes et qui peuvent aussi bien embrasser les impôts de 1750 que les échos à Rennes de la Révolution de 1789, la constitution civile du clergé, que le tableau de filiation des Hautpoul et les généalogies de toutes les branches de ce nom à partir de Blaise I de Rennes.

Volontairement, nous avons li- mité l'ambition de ces lignes au côté anecdotique du livre de Re- né Descadellas, côté, si l'on veut, secondaire, mais qui fait de « Rennes et ses derniers sei- gneurs » une lecture pleine d'agrément même pour le pro- fané.

Ramon MARTI.

